



Bienvenue à la crèche communale

A l'initiative
du Député-Bourgmestre
Frédéric **Daerden**
et de l'Echevine de la Famille
Isabelle **Thomsin**

Merci

Nous vous remercions d'avoir choisi notre Crèche communale de Herstal.

La crèche est le lieu où votre enfant fera ses premiers pas vers le monde extérieur. C'est un lieu de socialisation, d'apprentissage où il vivra ses premières expériences en dehors du milieu familial.

Sa Directrice et tout son personnel forment une équipe hautement qualifiée, compétente et motivée. Leur travail n'a pour but que l'épanouissement et le bien-être de votre enfant.

Nous vous souhaitons la bienvenue dans notre crèche et nous vous adressons tous nos meilleurs voeux de bonheur.

Isabelle **Thomsin**
Echevine de la Petite Enfance

Frédéric **Daerden**
Député-Bourgmestre

Composition de l'équipe d'encadrement

L'équipe d'encadrement est composée de :

Elodie Delaval	Directrice
Carine Bodson	Infirmière graduée en santé communautaire
Marie Jacques	Infirmière graduée pédiatrique
Miranda Peters	Infirmière graduée pédiatrique
Victoria Ducroux	Infirmière graduée en santé communautaire
Valérie Gonda	Assistante sociale
Le pédiatre de la crèche est le Docteur M.F. Vanden Abeele-Hoyoux	
La psychomotricienne est Marianne Weikmans	

La crèche est placée sous l'échevinat de M^{me} Isabelle **Thomsin**, Echevine de la Famille.

Vos puéricultrices sont :

.....

.....

.....

La crèche est agréée par l'Office de la naissance et de l'enfance.



Chers parents,

Ce sont les parents et la famille qui constituent par définition le milieu naturel de vie des bébés et des jeunes enfants.

C'est peut-être étonnant de s'appuyer sur cette évidence pour vous présenter la crèche et l'esprit de son projet d'accueil élaboré par toute une équipe depuis 1977. Pourtant, cette évidence est essentielle et justifie à elle seule l'impérieuse nécessité d'un professionnalisme de l'accueil :

*Vous êtes, vous, les parents, la famille, les vrais et seuls spécialistes de **votre** enfant. Nous, les professionnelles, nous avons des connaissances et des compétences qui concernent les besoins de l'enfant en général et des enfants en collectivité en particulier.*

En dehors de sa famille, personne ne peut s'occuper "instinctivement" de l'enfant d'un autre.

Pour que chaque enfant en collectivité bénéficie de la même attention, de la même bienveillance, toute l'équipe doit

avoir une connaissance de ses besoins réels et l'institution doit être organisée pour pouvoir y répondre.

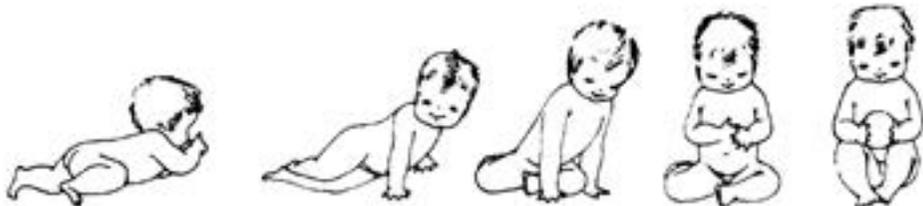
C'est donc de notre organisation, de notre façon de faire et d'être avec l'enfant dont nous souhaitons vous informer avant que vous ne preniez la décision de nous confier votre bébé.

Nous mettrons tout en œuvre pour lui assurer un accueil chaleureux et réfléchi pour qu'il se sente en sécurité physique, psychologique et affective.

Nous savons déjà que, vers 3 ans, quand viendra l'heure de la séparation, il nous quittera facilement pour aller voir ailleurs si "l'herbe est plus verte...".

Ce n'est jamais sans émotion que nous voyons partir les enfants pour l'école... Mais dans cette émotion-là, il y a toute la satisfaction d'avoir rempli notre rôle le mieux possible, il y a ces liens tissés avec les enfants et parents.

Et puis, très vite, il y a ce petit bébé et cette nouvelle famille qui arrive... : **vous** !



A Herstal, depuis plus de 30 ans, nous avons approfondi nos connaissances auprès de nombreux spécialistes et c'est dans une célèbre pouponnière hongroise que nous avons trouvé le plus de certitudes et de cohérence.

1982, Budapest. L'équipe de la crèche y fait sa première rencontre avec l'Institut Lóczy et les travaux du Dr E. **Pikler**, éminente pédiatre.

Notre découverte la plus essentielle a été de comprendre l'**intérêt pour l'enfant en collectivité** d'être entouré par un **nombre restreint d'adultes**, les plus stables possibles, avec qui il puisse tisser des liens solides sans lesquels il ne grandirait pas avec la même sécurité intérieure.

"La mère soigne l'enfant parce qu'elle l'aime mais la nurse aime l'enfant parce qu'elle le soigne" nous disait Myriam **David**, pédopsychiatre française et très proche collaboratrice de l'équipe hongroise.

Nous avons donc un défi à relever dans notre grande crèche : celui d'organiser des petits groupes de vie les plus stables possibles entourés de **puéricultrices de référence** qui accompagnent l'enfant tout au long de son séjour à la crèche.



Nous avons appris toute l'importance de la **liberté dans les mouvements et dans l'activité**.

L'équipe des puéricultrices veille à laisser les enfants libres de leurs mouvements, de leurs jeux et de leurs initiatives afin de favoriser l'émergence du sentiment de compétence et de la joie profonde qu'elle procure à l'enfant.

La **promotion de l'autonomie** de l'enfant relève d'un très grand travail de l'adulte : observation, aménagement, réaménagement de l'espace, soucis du détail.

Nous observons pour mieux connaître chaque enfant, pour savoir jusqu'où il peut être compétent et à quel moment précis il faut intervenir pour l'aider et ne pas le laisser se débrouiller tout seul si la situation lui est devenue trop difficile. Un enfant autonome n'est pas un enfant abandonné à lui-même mais soutenu chaleureusement dans ses apprentissages.

Le **rythme de sommeil** et de repas des enfants est respecté mais aussi induit afin de favoriser leur repos et leur bonne santé.

Vous devez savoir que nous n'obligeons jamais un enfant à manger ou à terminer son repas et que nous n'exerçons jamais aucun "chantage" pour le faire manger.





Mais bien sûr, la puéricultrice va toujours essayer de trouver la façon qui plaît le mieux au bébé pour boire son biberon (changer de tétine, changer de biberon, un peu plus chaud, un peu plus froid, un peu à la fois,...)

Ce sont les besoins des enfants qui nous guident. Ainsi, s'il est fatigué, l'enfant a le droit de se reposer et sa puéricultrice le mettra au lit, peu importe l'heure prévue pour son retour. Nous n'accepterons donc pas d'empêcher un enfant de se reposer. La seule dérogation concerne le passage de l'enfant à la consultation des nourrissons, obligatoire.

Les enfants sont accompagnés sur le chemin de l'intégration progressive des règles sociales et celui du **plaisir** et de la **joie de vivre avec les autres**.

Nous mettons tout en œuvre pour aménager les conditions les plus favorables à la bonne rencontre de l'enfant et de sa famille, rencontres que nous souhaitons chaleureuses, ouvertes, sincères dans le sens d'une réelle ouverture.

Les lieux de vie de tous les enfants sont aménagés de façon à soutenir l'épanouissement, la joie, la créativité, la concentration, la conversation, le jeu, les activités dans un climat relationnel serein qui aide à grandir, chacun à son rythme et avec son potentiel.

Des **formations** sont organisées

continuellement pour nous permettre de veiller à une cohérence d'équipe pour un professionnalisme chaleureux. L'équipe s'attache à transmettre les "astuces du métier", les fondements des choix pédagogiques aux nouvelles collègues.

Notre pouvoir organisateur, la Ville de Herstal, nous encourage à participer à des formations. C'est la Ville qui prend en charge une partie de leur coût, l'autre partie étant financée par la **fraternelle "Formation Crèche"** à laquelle adhèrent absolument tous les membres de l'équipe. Lorsque nous organisons des fêtes (carnaval, barbecue,...) ou que nous vous proposons la photo annuelle, les gaufres (réputées!)..., les bénéfices sont versés intégralement à cette fraternelle.

Le projet d'accueil construit par toute l'équipe intéresse depuis très longtemps l'Université de Liège ainsi que de nombreux professionnels de la petite enfance de Belgique et de l'étranger. Notre crèche est considérée comme un lieu-ressource et s'inscrit dans un mouvement européen de crèches d'inspiration pikléienne.

Notre projet d'accueil est disponible sur www.herstal.be/ma-ville/services-communiaux/creche/brochure-creche et la version "papier" vous sera proposée lors de la réunion d'accueil.

L'organisation générale de la crèche, du pratique au pédagogique

Ce que vous devez savoir avant de signer votre contrat

La crèche ouvre ses portes à **7h** et les ferme à **18h**.

Vous décidez de nous confier votre enfant à **temps plein** ou à **mi-temps** (le mi-temps ne peut excéder 5 heures de présence par jour et les puéricultrices ne sont pas autorisées à déroger à cette injonction comptable) avec un minimum de **12 présences par mois**.

Le contrat d'accueil qui détermine les jours et les heures de fréquentation doit obligatoirement être respecté et toute modification doit faire l'objet d'une concertation avec l'équipe encadrante.

Votre enfant sera accueilli dans un petit groupe stable par **des puéricultrices de référence** qui, sauf événement exceptionnel lié à la vie institutionnelle, **accompagneront le groupe jusqu'à son départ de la crèche ou au moins jusqu'à ses deux ans et demi**.

Elle seront épaulées par une collègue qui leur apportera une aide pratique et précieuse mais qui pourra changer au fil du temps.

Pendant l'été, nous serons parfois dans l'obligation de regrouper deux ou trois

services. En période de vacances scolaires, il pourra nous arriver de réserver la crèche aux enfants dont les parents travaillent.

Nous nous trouverons également parfois dans l'obligation de regrouper deux services pour un temps déterminé (absences, congés,...), ou à des moments déterminés (de 7 à 8h ou en fin de journée) ou en fin de séjour lorsque presque tous les enfants sont partis à l'école et que les puéricultrices devront ouvrir un nouveau groupe de bébés.

Lorsque nous serons devant de telles décisions, nous ferons toujours le maximum pour concilier au mieux les intérêts des enfants et les possibilités humaines et budgétaires de la crèche.

Le matin, de 7 à 7h30, afin de décaler légèrement l'horaire de plusieurs puéricultrices qui seront dès lors présentes pour le goûter, les aînés sont accueillis à **l'atelier -3**, situé dans le hall d'entrée. Cet endroit magique est tellement apprécié des enfants qu'ils y reviennent pendant la journée avec leur puéricultrice.

Nous encadrons quelques stagiaires de l'école de puériculture mais elles ne seront jamais seules avec les enfants (sauf éventuellement pendant une sieste des enfants, le temps d'une réunion) et leurs interventions sont toujours contrôlées par les puéricultrices.



Vous avez choisi la crèche de Herstal...

L'entrée à la crèche de votre bébé sera le premier événement social de sa vie. Après avoir passé quelques semaines ou quelques mois à découvrir votre enfant, à le comprendre, à le soigner, à l'entourer. Vous envisagez peut-être difficilement la séparation... Vous êtes peut-être aussi heureuse de retrouver votre travail, vos collègues... Peut-être un peu des deux...

Différentes questions vont vous tracasser...

- Qui va s'occuper de mon bébé ?
- Le laissera-t-on pleurer ?
- Et si il est malade ?
- Chez moi, je l'endors dans les bras...
- Je voudrais continuer à l'allaiter...

Nous ne pourrons pas répondre à toutes vos interrogations dans cette brochure. Les échanges quotidiens avec les puéricultrices seront essentiels mais pour débiter ces échanges et amorcer notre dialogue, **vous serez invités à deux réunions d'accueil :**

- **l'une sera animée par la directrice**, qui vous invitera à faire connaissance les uns avec les autres et vous apportera toutes les précisions que vous souhaitez quant à l'organisation de la crèche, sa réalité, ses objectifs. Elle entendra vos demandes, vos attentes... Au cours de cette réunion, vous pourrez probablement rencontrer des parents qui connaissent déjà bien la crèche et reviennent pour un deuxième bébé. Vous ferez ainsi connaissance avec les **puéricultrices** de votre bébé ;
- **l'autre réunion sera animée par la psychomotricienne**. Ce sont les parents qui ont souhaité cette réunion d'information afin de mieux comprendre pourquoi laisser les enfants

en liberté de mouvements est une option fondamentale dans le projet d'accueil de la crèche. Nous aurons donc l'occasion de vous transmettre ce que nous savons de l'anatomie et de l'évolution psychomotrice d'un bébé et vous pourrez ensuite décider de ce qui vous semble important de garder pour la maison.

Nous vous invitons à y participer sans votre bébé. Ces réunions font partie du début de la période de **familiarisation**. C'est un moment "adultes" qui nous permettra de faire connaissance.

Se familiariser

Prendre du temps pour qu'un univers inconnu devienne peu à peu suffisamment familier pour qu'une histoire commence à s'y écrire, pour que des liens commencent à s'y tisser...

Vous avez besoin de prendre ce temps pour nous découvrir, pour voir comment nous nous occupons des enfants, comment nous nous organisons, pour nous apprendre ce qui convient à votre bébé, ... La puéricultrice de votre enfant et celles qui vont l'aider à bien s'en occuper, ne peuvent pas envisager d'accueillir votre bébé sans avoir pris du temps pour le découvrir à travers vous... Vous seul-e-s connaissez ses besoins, ses petits secrets, ce qu'il aime, ce qu'il n'aime pas, si son lait doit être un peu tiède ou un peu plus chaud, comment il s'endort...

Une maman nous a dit un jour que nous étions des spécialistes de la petite enfance et qu'elle était la spécialiste de son bébé ! Comme elle a raison !

Votre bébé est unique et, à la crèche, ce sont 14 bébés uniques qui vont vivre en groupe.

Il est donc important de s'organiser et de bien veiller à concilier l'individualisation de l'accueil et la vie harmonieuse du groupe et des bébés déjà présents.

C'est de temps qu'il s'agit. De temps et de relations... C'est-à-dire d'un temps investi par vous et par celle à qui vous allez confier votre enfant afin que dans cette rencontre entre deux adultes, votre bébé puisse ressentir qu'un début de quelque chose est en train de se passer...

« *Si ma maman apprécie cette dame, je peux, moi aussi, me relier à elle, l'accueillir dans mon monde, lui faire confiance... Avec elle, la vie continue.* »

Notre expérience et nos observations nous amènent à organiser cette période de familiarisation sur une durée d'un mois. Vous êtes invité-e à venir à la crèche douze fois au besoin :

• **Les 3 premières fois, vous rencontrez la puéricultrice avec votre enfant.** Ces moments • qui ne dépasseront pas la demi heure • se dérouleront dans le lieu de vie si les premiers bébés ne sont pas encore présents ou bien dans un petit local si le groupe a déjà démarré. La durée de ces rencontres est limitée afin de permettre aux puéricultrices d'accorder du temps à tous les bébés et à leurs parents mais aussi parce que 30 minutes suffisent largement pour un petit bébé. Ce seront des moments d'échanges sur tout ce que vous jugerez bon d'aborder, sur les réunions que nous avons eues ensemble, avec les puéricultrices, la directrice, la psychomotricienne. Nous entendrons vos demandes spécifiques si vous en avez et nous discuterons ensemble pour voir si nous pouvons y accéder et pourquoi. Nous dresserons le **"petit portrait de votre enfant"**.

• **Les 3 rendez-vous suivants seront prévus dans le lieu de vie** (1/2 heure).

Vous pourrez ainsi prendre l'ambiance du groupe. Vous verrez les puéricultrices s'occuper des autres bébés, vous

repérerez les prénoms des autres enfants, ... Nous vous demanderons de ne pas intervenir auprès d'un autre bébé, ni même vous en approcher. Par contre, c'est vous qui, en accord avec la puéricultrice, déciderez si vous voulez déposer votre bébé sur le tapis d'éveil, ou dans un lit d'éveil, ... C'est vous qui vous occuperez de votre enfant, et vous jugerez de ce qui lui convient (le changer ou lui donner son biberon, ...). Si vous souhaitez l'allaiter, un petit salon allaitement est à votre disposition.

• **Les rencontres suivantes**, si vous vous sentez prête, si vous sentez que votre bébé peut l'accepter, alors, avec la puéricultrice, vous déciderez de moments de séparation de plus en plus longs. Lorsque la séparation ne sera que d'une demi heure ou d'une heure, nous vous invitons à ne pas quitter la crèche, à ne pas vous en éloigner et à rester joignable. Votre bébé ne doit pas "réussir" à se passer de vous à n'importe quel prix. Il doit pouvoir s'appuyer sur des expériences les plus positives possibles et si sa puéricultrice voyait que cela devient un peu difficile pour lui elle vous rappellerait. Progressivement, votre enfant va se sentir en sécurité et va pouvoir, au fil des rencontres un peu jouer sur le tapis, prendre un repas, faire une petite sieste... Il va aussi sentir petit à petit que sa puéricultrice peut répondre à ses besoins.

Vous rencontrerez l'infirmière pour compléter le dossier médical et le pédiatre de la crèche pour la visite médicale d'admission.

Ce "programme" n'est qu'un guide. Nous pourrons l'adapter. Vous aussi ! Cela se fera toujours dans la négociation et dans l'intérêt de l'enfant et du groupe. La puéricultrice est garante de la bonne santé physique et affective de chaque enfant du groupe.

Et puis, un jour viendra où, grâce au climat de sécurité que vous aurez "tricoté" pour lui, votre bébé plongera ses yeux dans ceux de sa puéricultrice... « *Je suis d'accord, maman, papa, peuvent s'en aller. Je sais qu'ils reviendront !* »

L'accueil de l'enfant : une coopération parents/professionnelles

Pour gérer un groupe de 14 enfants, l'attention des puéricultrices doit être soutenue. Elles doivent toujours avoir à leur disposition tout le matériel requis pour éviter les interruptions, la déconcentration, le manque de vigilance, les ruptures dans les conversations avec les enfants,....

Vous constaterez vite que les puéricultrices veillent à chaque enfant mais que leur responsabilité est aussi d'**assurer à l'ensemble du groupe un maximum de sérénité.**

Grâce à votre coopération, les puéricultrices se sentiront soutenues dans leur profession, et cela au bénéfice de tous les enfants.

Nous vous demandons donc de bien vouloir respecter les **requêtes suivantes** que les puéricultrices sont chargées de vous rappeler si nécessaire :

- nous comptons sur vous pour **ne pas perturber l'ambiance du groupe** ni distraire la puéricultrice pendant trop longtemps. Chaque jour, elle vous remettra la "feuille de rythme" de votre enfant et vous racontera sa journée. Si vous avez besoin de discuter avec elle, c'est vraiment très volontiers que nous organiserons son remplacement dans le groupe afin qu'elle puisse sortir du groupe et prendre le temps nécessaire pour parler avec vous ;
- des **moments plus festifs** (goûter, barbecue, Saint-Nicolas,...) vous permettront aussi d'échanger plus longuement avec la puéricultrice ;
- **un seul adulte par enfant** peut entrer dans le service et devra rester dans la zone d'accueil aménagée pour les parents et délimitée, soit par des

petites barrières, soit désignée par la puéricultrice ;

- nous vous remercions aussi de bien vouloir **ne pas parler trop fort**, ni dans le service, ni dans les couloirs : des enfants jouent, d'autres dorment... ;
- dans le même esprit de préservation de l'ambiance du groupe, nous vous invitons à **réfléchir aux aménagements possibles** de l'heure d'arrivée et de départ de votre enfant en tenant compte des heures de repas et de sieste, particulièrement chez les grands ;
- nous vous invitons à **ne pas utiliser votre GSM** pendant les retrouvailles et de limiter son usage dans le bâtiment au strict nécessaire ;
- le matin, **vous voudrez bien donner le premier repas à la maison.** La faim chez le jeune enfant peut provoquer des sensations désagréables et le placer dans une situation de stress. Si nous donnions le 1^{er} repas à la crèche, vous trouveriez la puéricultrice occupée à donner le petit déjeuner ou le premier biberon à un autre enfant arrivé quelques minutes plus tôt. Elle ne pourrait se couper en deux : il faudrait attendre... Les conditions ne seraient dès lors guère favorables à une séparation réussie ;
- chez les grands, lorsque les enfants sont capables de manger seuls à table, un **petit déjeuner** leur est servi pour autant qu'ils arrivent avant 8h30 ;
- **habilitez et déshabilitez** votre enfant vous-mêmes. Des **armoires** sont à votre disposition pour ranger les vêtements.

- apportez des **vêtements de rechange** au cas où... ; veillez ainsi à vêtir votre enfant d'une façon confortable qui favorise les mouvements sans entrave ;
- apportez **des vêtements et des chaussures** pour permettre aux enfants de jouer dehors sans crainte de se salir ou d'abîmer ;
- apportez des **langes marqués** au nom de l'enfant et un **sac de couchage** ;
- n'oubliez pas **la sucette** ou **la peluche** avec laquelle il dort (et n'oubliez pas de **l'entretenir régulièrement**) ;
- **n'entrez pas dans le dortoir**, même si votre enfant y est : la puéricultrice ira le chercher ;
- prévenez-nous si votre enfant retourne avec une **autre personne** ;
- arrivez **pour 17h45 maximum** afin que nous puissions échanger quelques mots ;
- prévenez-nous de **l'absence** de votre enfant avant 8h30. Nous ne préparerons pas son repas, l'absence sera justifiée et la journée ne vous sera pas facturée ;
- informez-nous des **changements d'horaires** ;
- si vous prévoyez arriver plus tard qu'habituellement pour reprendre votre enfant, prévenez-nous et nous pourrons le lui dire. Selon vos indications et les **modifications de vos horaires**, nous pouvons décaler légèrement les horaires des puéricultrices au bénéfice d'un encadrement optimal ;
- si vous avez envie de prendre des nouvelles de votre enfant, téléphonez-nous :

04 256 89 00. Il est possible toutefois que la personne que vous aurez en ligne sache que la puéricultrice est seule avec les enfants à ce moment-là, ou occupée à donner un repas ou un soin. Dans ce cas, grâce à notre système d'interphonie, c'est elle qui fera l'intermédiaire entre la puéricultrice et vous.

Notre action éducative s'appuie sur des connaissances psychopédagogiques reconnues sur la scène internationale ainsi que sur les exigences de l'Office de la naissance et de l'enfance et son code de qualité. Nous gardons un œil critique sur nos pratiques et une dynamique de remise en question permanente nous mobilise afin de répondre au plus près aux besoins de chacun des enfants.

Des événements, des faits qui pourraient sembler anodins, des observations, des formations, nous permettent ainsi de poursuivre notre réflexion.

Votre avis, vos questions, votre regard nous aident à évaluer notre travail, à revoir une attitude ou une organisation, à mieux comprendre, à mieux être compris,...

La coopération va également dans les deux sens. Vous serez invités à un **moment d'évaluation** après quelques mois de fréquentation et en-dehors de ce moment plus formel, prévu et organisé, c'est **au quotidien** que nous sommes à votre écoute, prêts à échanger et à répondre à vos demandes pour autant qu'elles soient compatibles avec nos limites institutionnelles et notre projet d'accueil.



L'hygiène et la santé

Aux côtés des puéricultrices, les infirmières de la crèche et le pédiatre mettent tout en œuvre pour assurer la meilleure santé aux enfants. Une **consultation des nourrissons** est organisée deux fois par semaine et les enfants peuvent y être vaccinés, en présence de leurs parents ou de leur puéricultrice.

Le **pédiatre** est en permanence à notre disposition par téléphone pour répondre à une éventuelle inquiétude.

Nous sommes bien entendu soucieux de la santé de votre enfant à la crèche. Pour favoriser la santé, nous veillons à une **hygiène de vie individuelle et collective**. Nous maintenons la propreté des jeux, du matériel, des locaux.

Les **dames d'entretien** de la crèche placent les enfants au centre de leurs priorités de travail. Pour ne pas les déranger pendant leurs activités, l'équipe d'entretien est à l'ouvrage dès 6h du matin, tous les jours.

Si nécessaire, nous vous inviterons à porter des **"sur-chaussures"** pour entrer dans les services où les enfants rampent. Vous les trouverez dans le couloir, devant ces services.

Par ailleurs, nous **sortons à l'extérieur** avec les enfants dès que le temps le permet. Parfois, pour favoriser un bon sommeil et **avec votre accord**, nous installons un enfant dans son lit sur la terrasse. Il n'est pas rare qu'un enfant dorme mieux à l'extérieur, un peu comme lorsque vous allez le promener dans son landau...

En outre, les enfants reçoivent un **régime alimentaire équilibré, varié** et établi en

collaboration avec les diététiciennes de l'ONE. Régulièrement, une étudiante en diététique, supervisée par un professeur, effectue un stage à la crèche.

Les **menus** sont affichés dans le hall et dans les services. Tous les repas sont préparés dans les cuisines de la crèche par des cuisinières conscientes de l'importance de leur travail et du soin qu'elles doivent y apporter.

Les mamans qui souhaitent **allaiter** disposent d'un petit salon intime et agréable pour se retrouver avec leur bébé. Nous prenons grand soin du lait maternel (conservation, manipulation) et nous le réchauffons uniquement au chauffe-biberons (pas au micro-ondes).

Si nécessaire, nous vous demanderons d'apporter certains produits de régime ainsi que les médicaments et le matériel pour des soins spéciaux (aérosols).

Les laits fournis par la crèche sont :

- Nan Optipro 1 et 2
- Nan Evolia 1 et 2
- Nan Optipro H.A. 1 et 2
- Nan Satiète 1 et 2
- Nan Complete Comfort
- Nan Sensitive
- Nan A.R. 1 et 2
- Nan Transit 1 et 2
- Nutrilon Omneo
- Nutrilon sans lactose
- Nutrilon Pepti sans lactose

La surveillance médicale préventive prévue par l'ONE est assurée par le pédiatre, le Dr M.F. **Vanden Abeele** et les infirmières.

Le carnet de votre enfant est le document de référence servant de liaison



entre les différents intervenants (la crèche, votre médecin traitant, votre pédiatre, l'hôpital, un spécialiste,...) et les parents. C'est pourquoi il faut **veiller à ce que ce carnet accompagne toujours l'enfant**. Le pédiatre de la crèche réalisera quelques bilans de santé pendant le séjour de votre enfant à la crèche. Le rythme de ces bilans est prévu par l'ONE. Vous en serez averti et votre présence y est souhaitée. Mais, si vous ne pouvez y participer, la puéricultrice accompagnera votre enfant et le compte rendu de sa visite sera noté dans son carnet de santé. Si une consultation est prévue mais que nous ne disposons pas du carnet, la consultation sera reportée.

Nous attirons votre attention sur le fait que le pédiatre de la crèche, dans le cadre de sa mission ONE, ne peut pas

soigner un enfant, (ni poser un diagnostic, ni proposer un traitement). Pour cela, vous devez vous adresser personnellement au médecin qui soigne habituellement votre enfant et qui peut venir l'examiner à la crèche si nécessaire. Il notera le diagnostic et le traitement à administrer dans le carnet de santé.

Votre enfant peut fréquenter la crèche avec son traitement médical, sauf en cas de maladies contagieuses. Dans ce cas, il pourra revenir à la crèche muni d'un certificat médical l'autorisant à fréquenter à nouveau le milieu d'accueil.

Informez-nous **des médicaments** que votre enfant reçoit à la maison ainsi que des maladies des frères et sœurs et de la famille en général. Tenez-nous informées des voyages que vous effectuez avec votre enfant.

Vers 2 ans, votre enfant bénéficiera de la **consultation d'un orthoptiste** afin de vérifier sa vue. Cette consultation est financée par l'ONE et est organisée au sein de la crèche.

Enfin, un enfant placé sous la surveillance d'un monitoring ne peut fréquenter la crèche qu'avec l'appareil en parfait état de fonctionnement.



La vaccination

Il importe que votre enfant reçoive ses vaccinations en temps voulu. Elles seront effectuées à votre choix, soit à l'extérieur de la crèche (dans ce cas, vous devrez nous avvertir des vaccins effectués et nous transmettre la carte de vaccination), soit à l'intérieur de la crèche. Ces vaccinations sont vivement recommandées; certaines sont obligatoires en milieu d'accueil.

Les vaccins contre la diphtérie, la coqueluche, la polio, l'hémophilus influenzae (méningite C), la rougeole, la rubéole et les oreillons sont obligatoires.

Les vaccins contre le tétanos, l'hépatite B, le méningocoque de type C, le pneumocoque et le rotavirus sont **fortement recommandés** étant donné le risque non exclu de contamination.

Le carnet de l'enfant

Le meilleur outil de transmission des informations santé est le carnet de l'enfant.

Il doit toujours le suivre.



Cette brochure n'a pas la prétention d'être complète. Elle ne répondra pas à toutes vos questions. Elle ne remplacera heureusement pas ces relations de confiance qui, petit à

petit, se construiront avec vos puéricultrices.

Nous l'avons conçue pour vous souhaiter le bonjour et la bienvenue !

La crèche est membre actif de l'**Atelier Pikler Loczy** (Belgique) et de **Pikler International**.

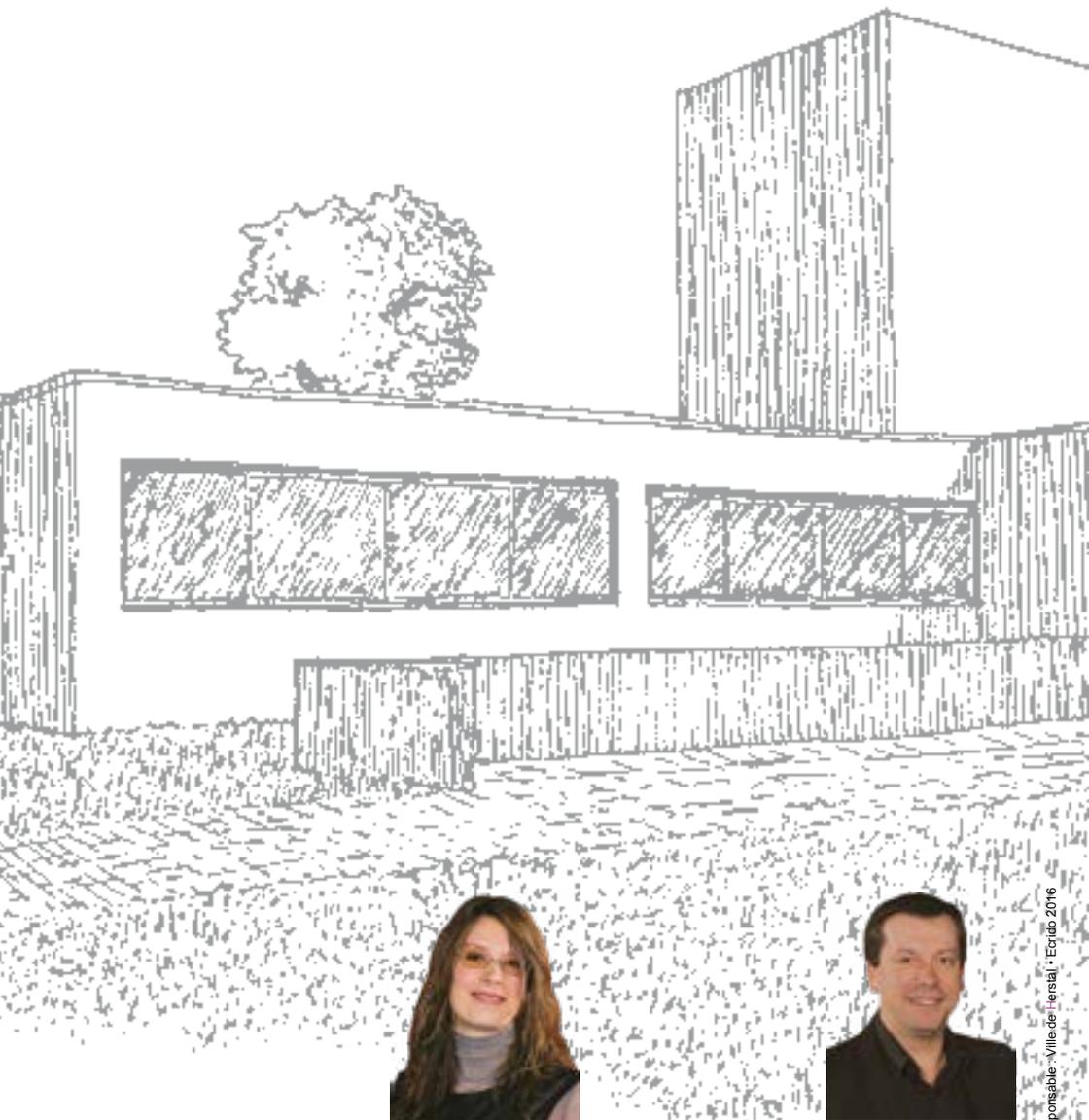
Vous pouvez aussi consulter le site de l'Association **Pikler Loczy** de France : www.pikler.fr et www.herstal.be/ma-ville/servicescommunaux/creche/brochureprojetd'accueil.

Les dessins de cette brochure, signés Klara **Pap**, sont extraits du livre "*Anyak Könyve*" du D^r Emmi **Pikler**.





Crèche communale



Isabelle Thomsin
Echevine de la Famille



Frédéric Daerden
Député-Bourgmestre